



NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

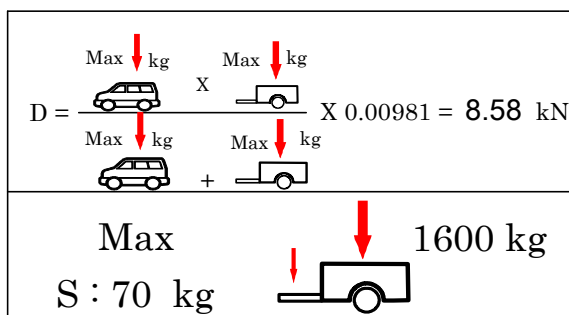
AUDI A4  
BERLINE ET BREAK

N° CE : e11\*94/20\*1248\*00



BOISNIER SAS

REF.: 19124



REF.: 19124

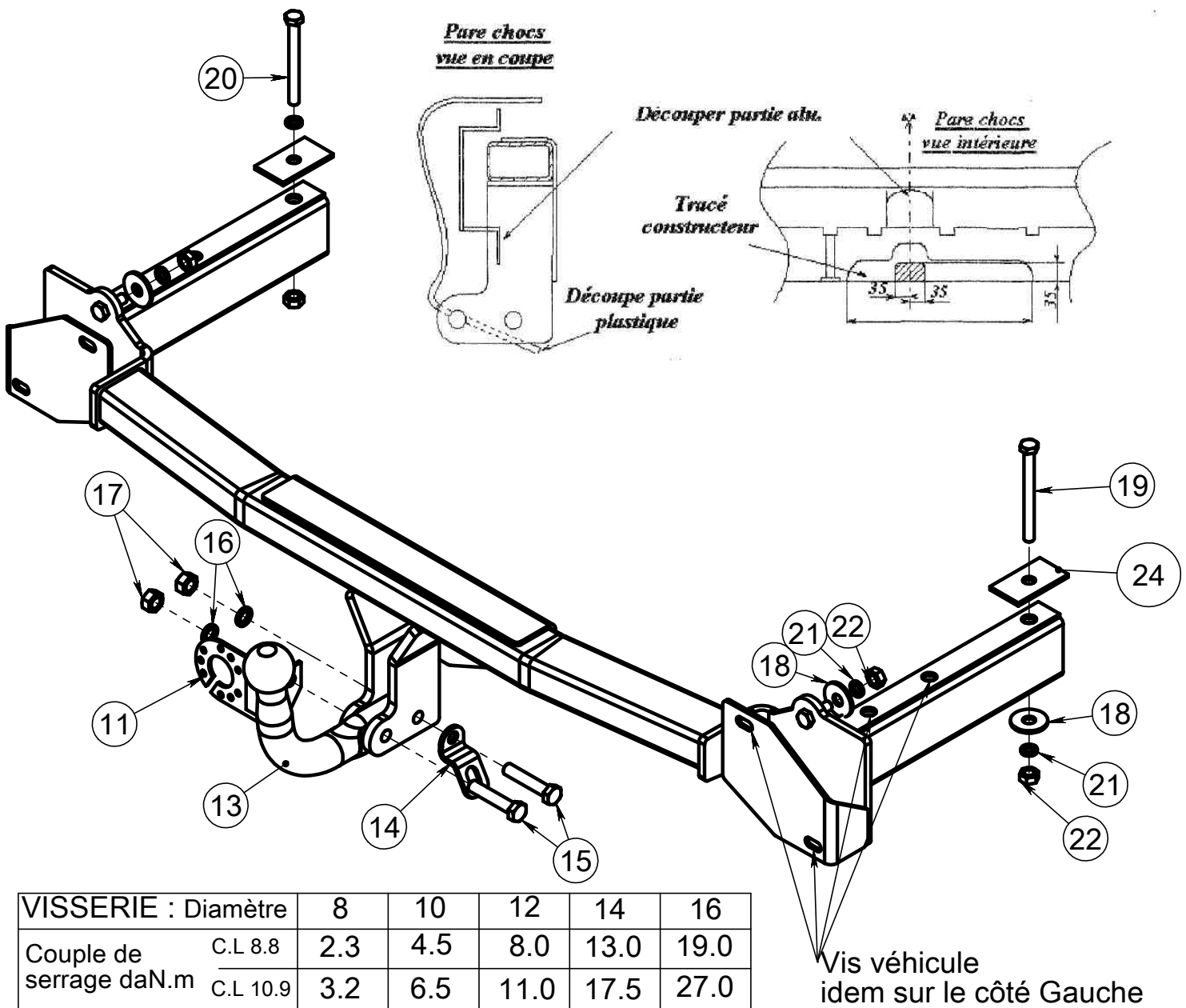
Démontage pare chocs :  
Trous à réaliser :

OUI
NON

Découpe :  
Découpe visible :

OUI
OUI

- Dans le coffre ôter le cache plastique arrière : 8 vis.
  - Oter les 4 vis de fixation des 2 crochets d'amarage des bagages et les 2 vis de fixation (haute) des supports de ces crochets.
  - Oter les 4 vis de fixation pare chocs.
  - Oter les 2 vis dans passages de roues arrière, faire tourner de 90° environ les 2 pattes du pare chocs.
  - Extraire le pare chocs en tirant latéralement les 2 retours latéraux (en partie haute et fortement car clipsage plastique très dur) puis tirer vers l'arrière.
  - Oter les 2 supports pare chocs, ne seront pas remontés.
  - Réaliser la découpe, voir croquis.
  - Solidariser le pare chocs avec la ferrure avec les vis BTR précédemment enlevées.
  - Sur certains modèles: présenter la ferrure sur le véhicule et repérer sur la face arrière de celui-ci l'emplacement des vis soudées sur la ferrure, percer la face arrière du véhicule.
  - Remonter l'ensemble sur le véhicule et solidariser avec celui-ci au moyen des vis précédemment retirées ainsi que la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
  - Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- ATTENTION:** Passer le faisceau électrique par l'obturateur caoutchouc côté gauche.




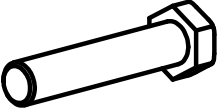










VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

Vis véhicule  
idem sur le côté Gauche

# AUDI A4 BERLINE ET BREAK

REF.: 19124

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	11	1	SUPPORT PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	13	1	COL DE CYGNE 200/22	001020
	14	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	15	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	16	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	17	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	18	3	rondelle 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030
	19	1	vis DIN 931 M10x110 zn	700.00.10110
	20	1	vis DIN 931 M10x100 zn	700.00.10100
	21	4	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	22	4	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	24	2	Contreplaque D13 40x70x4 zn	952012

**POSE :    INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

$\Downarrow$  = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).